

Guide du don d'objets

Avant de jeter, pensons à donner et soutenons cette démarche !



Développons des emplois d'insertion.



Ensemble, réduisons le gaspillage et évitons la production de déchets.



Encourageons une consommation alternative : donnons une 2nd vie aux objets !

Les dons

Tout n'est pas réemployable...

- ▶ Posez-vous la question : « *Dans cet état, cet objet peut-il resservir ? Est-ce que je l'achèterais ?* »
- ▶ Un agent de Re Bon sera toujours là pour vous accueillir et vous aider à mieux trier vos objets, à destination de la recyclerie ou de la déchèterie.



Qui peut déposer ? et acheter ?

Tout le monde peut déposer des objets et acheter des articles au magasin et ce, sans aucune condition de ressource ! La recyclerie est également ouverte aux **professionnels**.



Avril 2021 :
Horaires des dépôts :

Du mardi au vendredi : 14h - 16h

.....

A partir du 4 mai 2021 :
Horaires du magasin
& de dépôt des dons :

Du mardi au vendredi : 14h - 18h

Samedi : 9h15 - 12h / 14h - 17h

Que déposer à la recyclerie ?



Livres, CD, DVD



**Jeux, jouets,
peluches**



Articles de sport, vélos
✗ Pas de casque (sécurité)



**Vaisselle,
décoration,
bibelots**



Meubles
✗ Pas de matelas
(puces de lit)



Electroménager



**Articles de
puériculture**
✗ Pas de siège
auto (sécurité)



**Vêtements, textiles,
chaussures**

✗ Nous ne pourrons pas accepter des **articles cassés** (qui nécessiteraient d'importantes réparations) ou des objets souillés.

Merci d'attacher ou conditionner ensemble les articles faisant partie d'un **lot**.

Un doute ? Un agent de Re Bon pourra répondre à vos questions !



**Matériel de
bricolage, jardinage**



Recyclerie Re Bon
6 rue du stade - 25120 Maîche
Tél. : 03 63 17 64 05
contact@recyclerie-maiche.org
www.recyclerie-maiche.org